



COMPTE-RENDU COMITÉ SYNDICAL ORDINAIRE Mardi 15 avril 2025 à 20h

Membres présents ou représentés	22
En exercice	42
Votants	22

Date de convocation	06/04/2025
Date d'affichage	06/04/2025

L'an deux mille vingt cinq, le quinze avril à vingt heure, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'activités de Neuville-sur-Ailette, sous la présidence de M. Bruno CAILLIEZ.

A été désignée secrétaire de séance. : Mme Laure PAMART

Le quorum étant atteint, M. Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

- Vote du compte administratif 2024 [**DELIB xxx**]

Le compte de gestion 2024 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames est présenté par le Président.

DÉPENSES

- Fonctionnement Réalisé : **642 293,04 €**
- Investissement Réalisé : **379 354,11 €**

RECETTES

- Fonctionnement Réalisé : **746 823,71 €**
- Investissement Réalisé : **915 325,69 €**

A noter que le travail sur les immobilisations commencé en 2023 a été finalisé, en collaboration avec la Perception. Sur le budget 2024 on constate ainsi la prise en compte de deux années d'amortissements.

☑ Ce compte est proposé au vote
1 abstention, 21 votes pour, le compte est adopté

- Approbation du compte de gestion 2023 [DELIB xxx]

M. Bruno CAILLIEZ, Président, expose le compte de gestion en constatant les identités de valeur avec le compte administratif.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71700 - SYND DES EAUX CHEMIN DES DAMES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-360 346,53		535 971,59		175 625,05
Fonctionnement	995 725,86	412 296,53	104 530,67		687 960,00
TOTAL I	635 379,33	412 296,53	640 502,25		863 585,05
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	635 379,33	412 296,53	640 502,25		863 585,05

☑ Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité

-

- Affectation du résultat 2024 [DELIB xxx]

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2025 du Syndicat Mixte du Chemin Des Dames :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : **175 625,00 €** (compte 1068)
- Excédent de résultat de fonctionnement reporté : **687 960,00 €** (ligne 002)

Conseil syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	380 346,53
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	583 429,33
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	535 971,58
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	104 530,67
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	687 960,00

☑ Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité

- Vote du budget primitif 2025 [DELIB xxx]

M. Bruno CAILLIEZ, Président, présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2025 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames.

- Budget de fonctionnement = XXX €
- Budget d'investissement = XXX €

Le montant global de ce budget primitif 2025 s'élève à XXX €

☑ Ce budget est proposé au vote et adopté à l'unanimité

- Modification de la délibération redevances Agence de l'Eau n°2024_09 du 12 décembre 2024 [DELIB xxx]

Modification pour intégrer le coefficient de modulation (0.2) qui n'avait pas été intégré dans la rédaction initiale de la délibération :

→ Décide à l'unanimité :

*De fixer à $0.085 \times 0.2 = 0.017 \text{€}/\text{m}^3$ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025,
Que cette contre-valeur de la redevance « performance des réseaux d'eau potable » est facturée et encaissée auprès des abonnés au service public de l'eau potable et reversée à la collectivité conformément à la convention de mandat passée avec le délégataire, de même que la redevance « consommation d'eau potable », dont le montant a été fixée par l'agence de l'eau.*

☑ La modification de la délibération est votée et validée à l'unanimité

- Point sur les travaux en cours & questions diverses

Un point sur les travaux est présenté :

- **Etude aire de captage Athies-sous-Laon** dans le cadre du projet de nouveau captage en forêt de Samoussy
L'étude a pris du retard. L'accord du propriétaire du terrain a bien été reçue, ainsi que les autorisations réglementaires pour l'installation du piézomètre. Le cabinet Antea Group, en charge de l'étude, a assuré que les mesures allaient être réalisées très rapidement, avec pour objectif d'avoir le rapport au plus tard fin juin. M. Brun, Maire d'Athies-sous-Laon assure le suivi du dossier, et ne manquera pas de poursuivre ses relances régulières d'Antea Group.
- **Autres études** (à débiter en 2025) :
Pour mémoire ces deux études ont été votées lors de la dernière réunion du conseil syndical en décembre 2024. Les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau sont en cours.
 - **PGSSE** (Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux)
Devis Altereo = 31 977 € ht (voté déc. 2024)
 - **SDAEP** (Schéma directeur d'alimentation en eau potable)
Devis Altereo = 35 464 € ht (voté déc. 2024)
- **Visite et audit de tous les ouvrages du syndicat au 2ème semestre 2024** :
La SAUR a réalisé un audit de tous les ouvrages du Syndicat et un chiffrage des travaux à prévoir. Une visite de ces ouvrages avec les membres du Bureau s'est tenue le 9 décembre 2024. Un représentant de la SAUR a ainsi pu expliquer les travaux prévus et détailler les devis reçus :
 - La Tour Paissy = 19 000 € ht
 - La Bôve = 24 000 € ht
 - Neuville-sur-Ailette = 28 700 € ht
 - Hurtebise = 25 700 € ht
 - Craonnelle = 27 000 € ht

Le total du devis SAUR s'élève ainsi à 146 460 € ht. Ce montant étant pris en charge intégralement par la SAUR dans le cadre du contrat de délégation de service :

- 107 006 € sur budget renouvellement
- 39 454 € sur le fonds de sécurisation

Des travaux complémentaires de génie civil (maçonnerie) sont également à prévoir et seront à la charge du Syndicat. Un entrepreneur était présent lors de la visite de décembre, son devis est en attente de réception et sera présenté au prochain Conseil pour validation.

- **Travaux dans 2 rues à Athies-sous-Laon [DELIB xxx]**

Dans le cadre de travaux de voirie, il est proposé de procéder au remplacement de branchement plombs sur la commune, dans les rues Edouard Henriot et Joliot Curie. À cette occasion il a été découvert que des canalisations passent dans le domaine privé (sous le terrain de propriétaires privés). Il est ainsi proposé de procéder également au déplacement de ces canalisations pour les replacer dans le domaine public, facilitant ainsi l'accès en cas de besoins d'intervention lors de travaux ou de fuite. Le devis reçu de la SAUR s'élève à 99 747,50 € ht.

☑ Ce devis est proposé au voté et validé à l'unanimité

- **Remplacement de la canalisation entre Moulins et Paissy**

L'inversement du sens de l'eau de Moulins vers Paissy avec l'installation d'une pompe a entraîné une fragilisation de la conduite qui a cédé et a dû être fermée. L'approvisionnement se fait ainsi actuellement par d'autres canalisations. Un devis prévisionnel de la SAUR a été reçu et s'élève à 93 565 € ht. L'approvisionnement étant maintenu par d'autres canalisations il est décidé de ne pas procéder à ces travaux pour le moment.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ